

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

SÉCURITÉ SOCIALE, PERSONNES ÂGÉES, PERSONNES HANDICAPÉES ET FAMILLE

Arrêté du 28 décembre 2005 fixant les tarifs des éléments de la prestation de compensation mentionnés aux 2°, 3°, 4° et 5° de l'article L. 245-3 du code de l'action sociale et des familles

NOR : SSHA0524814A

Le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille,
Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 245-3, L. 245-6 et R. 245-42 ;
Vu l'avis du Conseil national consultatif des personnes handicapées en date du 23 novembre 2005,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Les tarifs des éléments de la prestation de compensation mentionnés aux 2°, 3°, 4° et 5° de l'article L. 245-3 du code de l'action sociale et des familles sont fixés à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2. – Le directeur général de l'action sociale au ministère de la santé et des solidarités est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 décembre 2005.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de l'action sociale,
J.-J. TRÉGOAT

A N N E X E

À L'ARRÊTÉ DU 28 DÉCEMBRE 2005 FIXANT LES TARIFS DES ÉLÉMENTS DE LA PRESTATION DE COMPENSATION MENTIONNÉS AUX 2°, 3°, 4° ET 5° DE L'ARTICLE L. 245-3 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

I. – Tarifs applicables aux aides techniques prises en compte au titre de l'élément mentionné au 2° de l'article L. 245-3 du code de l'action sociale et des familles

I-1. *Tarifs applicables aux aides techniques inscrites par ailleurs dans la liste des produits et prestations remboursables (LPP) établie en application de l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale*

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en €)
	I-1.1. DISPOSITIFS MÉDICAUX DE MAINTIEN À DOMICILE ET D'AIDE À LA VIE POUR MALADES ET HANDICAPÉS	
	I-1.1.1. <i>Lits et accessoires</i>	
	1° Lits médicaux	
1241763	Lit médical, forfait de location hebdomadaire du lit et de ses accessoires. Ce forfait est calculé de date à date.	16,01
1270316	Lit médical, achat du lit et de ses accessoires à l'exclusion des barrières.	933,60
1233976	Lit médical, forfait location lit et ses accessoires, HOME MEDICAL, FORTISSIMO.	35,00
1202266	Lit médical, achat lit et accessoires hors barrières, HOME MEDICAL, FORTISSIMO.	2 000,00
	2° Accessoires des lits médicaux	
1207453	Lit médical, alèse imperméable réutilisable.	6,86

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en €)
1225675	Lit médical, cerceau tout modèle. Cerceau pour lit de malade, quel que soit le modèle.	1,83
1211383	Lit médical, matelas simple.	53,36
1278281	Lit médical, accessoires, achat de deux barrières sur justification médicale.	209,31
1291583	Lit médical, accessoires, achat de deux barrières, HOME MEDICAL, FORTISSIMO.	300,00
I-1.1.2. Dispositifs médicaux d'aide à la prévention des escarres		
1° Compresseur pour surmatelas pneumatique à air statique et à pression alternée		
1240054	Lit, compresseur pour surmatelas pneumatique, achat.	271,36
1217374	Lit, compresseur pour surmatelas pneumatique, location hebdomadaire.	12,20
2° Coussins d'aide à la prévention des escarres		
A. – Coussins de série de classe I		
A1. Coussins de série de sous-classe (s/classe) IA		
a) Coussins en mousse monobloc ou avec découpe		
1247665	Escarres, coussin en mousse, s/classe IA, PHARMA OUEST, ALVEOLE 02/2101.	31,25
1217003	Escarres, coussin en mousse, s/classe IA, PHARMA OUEST, ALVEOLE PERCE 03/2129.	31,25
1249411	Escarres, coussin en mousse, s/classe IA, PHARMA OUEST, GAUFRIER 03/2138. Coussin PHARMA GAUFRIER réf. 03/2138.	31,25
b) Coussins à eau		
1289942	Escarres, coussin à eau, s/classe IA, ESCARIUS, PREVESCAR EAU.	31,25
1277465	Escarres, coussin à eau, s/classe IA, PHARMA OUEST, PHARMA EAU.	31,25
1212000	Escarres, coussin à eau, s/classe IA, PHARMA OUEST, PHARMA EAU PERCE.	31,25
c) Coussins à air statique		
1265410	Escarres, coussin à air statique, s/classe IA, PMF, SOF.CARE SCC.	48,78
1253051	Escarres, coussin à air statique, s/classe IA, HOSPIDEX, REPOSE.	48,78
d) Coussins mixtes : en mousse et eau ou en mousse et air statique		
1228395	Escarres, coussin mixte, s/classe IA, PHARMA OUEST, MOUSSE ET EAU 3D03/2580. Coussin PHARMA MOUSSE ET EAU réf. 03/2580.	51,84
A2. Coussins de série de sous-classe (s/classe) IB		
a) Coussins en mousse structurée formés de modules amovibles		
1240485	Escarres, coussin en mousse, s/classe IB, CARPENTER, PREVENTIX.	73,94
1217658	Escarres, coussin en mousse, s/classe IB, PHARMA OUEST, GRAND CONFORT. Coussin PHARMA GRAND CONFORT.	73,94
b) Coussins en gel		
1286978	Escarres, coussin en gel, s/classe IB, ABC, PILOTE BIDENSITE. Date de fin de prise en charge : 1 ^{er} janvier 2006.	78,51
1274395	Escarres, coussin en gel, s/classe IB, ASKLE, GELSCAR.	78,51
1264178	Escarres, coussin en gel, s/classe IB, ASKLE, GELSCAR PERCE.	78,51
1206956	Escarres, coussin en gel, s/classe IB, ESCARIUS, ELASTIL II.	78,51
1233002	Escarres, coussin en gel, s/classe IB, KLE INDUSTRIE SARL, GEL.	78,51
1201717	Escarres, coussin en gel, s/classe IB, KLE INDUSTRIE SARL, GEL PERCE.	78,51
1238778	Escarres, coussin en gel, s/classe IB, SYST'AM, POLYSCAR P331C.	78,51
1269320	Escarres, coussin en gel, s/classe IB, SYST'AM, POLYSCAR PERCE P332C.	78,51
c) Coussins en mousse et gel		
1299870	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, ABC, VOYAGEUR ANATOMIQUE.	78,51
1230423	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, ABC, VOYAGEUR DUO.	78,51
1209972	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, ABC, X-ACT.	78,51
1211851	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, ASKLE, OS'CARE MIXTE EVIDE.	78,51
1244260	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, ASKLE, GELTOP	78,51
1297002	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, ASKLE, GELPLOT GALBE.	78,51
1262110	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, ASKLE, PREVOGEL EVIDE.	78,51
1233427	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, ASKLE, GELVER MIXTE.	78,51
1263977	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, ASKLE, SW40.	78,51
1267969	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, ASKLE, POSIMO ERGOMIX, REF. VCPM/G.	78,51
1274076	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, EATAH, HANDIFLOW.	78,51
1247518	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, EATAH, HANDILIGHT.	78,51
1249374	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, ESCARIUS, ELASTIL MOUSSE.	78,51
1202250	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, ESCARIUS, GELO MOUSSE LOTUS.	78,51
1283900	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, ESCARIUS, ELASTIL 3D.	78,51
1236911	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, ESCARIUS, ORTHOGEL.	78,51
1204012	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, JAY MEDICAL, JAY 2.	78,51
1283359	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, JAY MEDICAL, JAY ACTIVE.	78,51
1209908	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, KLE INDUSTRIE SARL, GEL'AIR.	78,51
1258657	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, PHARMA OUEST, REF 03/2553. Coussin GELIDIS PLUS, Réf. 03/2553.	78,51
1264764	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, PHARMA OUEST, REF 03/2554. Coussin GELIDIS, Réf. 03/2554.	78,51

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en €)
1293180	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, PHARMA OUEST, REF 03/2557. Coussin GELIDIS PERCE, Réf. 03/2557.	78,51
1201433	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, ROYAL MEDICAL, DUNE C300.	78,51
1231960	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, ROYAL MEDICAL, DUNE C333.	78,51
1286955	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, SYST'AM, POLYFORM MIXTE, REF P314C.	78,51
1241941	Escarres, coussin en mousse et gel, s/classe IB, SYST'AM, DUOFORM, REF P341C.	78,51
	<i>d) Coussins en fibres siliconées</i>	
1223624	Escarres, coussin en fibres siliconées, s/classe IB, ABC, FIBRICORE.	76,22
1235478	Escarres, coussin en fibres siliconées, s/classe IB, KLE INDUSTRIE, FIBRO.	76,22
1213028	Escarres, coussin en fibres siliconées, s/classe IB, PHARMA OUEST, FIBRES 11/10140. Coussin PHARMA FIBRES, Réf. 11/10140.	76,22
	B. – Coussins de série de classe II	
	B1. Coussins pneumatiques à cellules télescopiques	
1245459	Escarres, coussin pneumatique, classe II, ASKLE, KINERIS 7 FRANCE.	185,99
1273875	Escarres, coussin pneumatique, classe II, ASKLE, KINERIS 10 FRANCE.	185,99
1230972	Escarres, coussin pneumatique, classe II, ASKLE, OPTIMAIR V77P1-V67P1.	185,99
1200072	Escarres, coussin pneumatique, classe II, ASKLE, OPTIMAIR V77G1-V67G1.	185,99
1280562	Escarres, coussin pneumatique, classe II, IDC, SUPRACOR STIMULITE CONTOURED.	185,99
1201700	Escarres, coussin pneumatique, classe II, IDC, SUPRACOR STIMULITE SLIMLINE.	185,99
1204035	Escarres, coussin pneumatique, classe II, ROHO, HIGH PROFILE.	185,99
1218020	Escarres, coussin pneumatique, classe II, ROHO, LOW PROFILE.	185,99
1222429	Escarres, coussin pneumatique, classe II, ROHO, QUADTRO.	185,99
1226410	Escarres, coussin pneumatique, classe II, ROHO, ENHANCER.	185,99
1270687	Escarres, coussin pneumatique, classe II, SYST'AM, POLYAIR P301C.	185,99
1272545	Escarres, coussin pneumatique, classe II, SYST'AM, POLYAIR P302C.	185,99
	B2. Coussins en mousse viscoélastique dits « à mémoire de forme »	
1296876	Escarres, coussin en mousse viscoélastique, classe II, ABC, MEMOBA ANATOMIQUE.	105,19
1298734	Escarres, coussin en mousse viscoélastique, classe II, ASKLE, ALOVA VCAE/M. Coussin ERGONOMIQUE ALOVA VCAE/M.	105,19
1286381	Escarres, coussin en mousse viscoélastique, classe II, ASKLE, ALOVA VCAG/M. Coussin GALBE ALOVA VCAG/M.	105,19
1290129	Escarres, coussin en mousse viscoélastique, classe II, ESCARIUS, VISCO.	105,19
1265090	Escarres, coussin en mousse viscoélastique, classe II, KLE SANTE, VISCO'MOUSS.	105,19
1273438	Escarres, coussin en mousse viscoélastique, classe II, PHARMA OUEST, 17/17200. Coussin PHARMA FORM, ép. 100 mm, réf. 17/17200.	105,19
1277749	Escarres, coussin en mousse viscoélastique, classe II, SAM MEDIMO, PRIMAFORM	105,19
1255096	Escarres, coussin en mousse viscoélastique, classe II, SYST'AM, P 361 C.	105,19
1291904	Escarres, coussin en mousse viscoélastique, classe II, TEMPUR, CHALLENGER.	105,19
	C. – Coussins ischiatiques sur mesure	
1246424	Escarres, coussin ischiatique sur mesure.	228,67
	D. – Accessoires pour coussins	
1203633	Escarres, remplacement d'une des deux housses livrées avec le coussin.	15,24
1221855	Escarres, accessoires, coussin de décharge du talon, des coudes ou des genoux.	16,01
	3^e Matelas ou surmatelas d'aide à la prévention des escarres	
	A. – Matelas ou surmatelas de classe I	
	A1. Matelas ou surmatelas de sous-classe (s/classe) IA	
	a) Matelas ou surmatelas en mousse avec découpe en forme de gaufrier	
1240150	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, ASKLE, APLOT ZYPREX DERMALON.	155,50
1211265	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, ASKLE, APLOT ZYPREX PUR.	155,50
1237804	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, CARPENTER SA, MAT BASIC DERMALON.	155,50
1219462	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, CARPENTER SA, CARPLOT. Matelas ou surmatelas CARPLOT avec alèse polyuréthane.	155,50
1294794	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, CARPENTER SA, MAT BASIC. Matelas ou surmatelas MAT BASIC avec alèse polyuréthane 50 µ.	155,50
1241668	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, ESCARIUS, AKINEPLOT.	155,50
1263753	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, SA HERDEGEN, MG 37 HR HERDEGEN.	155,50
1283589	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, HILL-ROM, CLINILOT-CLINIALESE.	155,50
1214134	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, HILL-ROM, CLINILOT-CLINIHOUSSE.	155,50
1238554	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, MEDIMO, MEDILOT.	155,50
1204302	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, ARTOIS, MPA-HRA.	155,50
1234600	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, PHARMA OUEST, PLOT DERMALON 10. Matelas ou surmatelas PHARMA PLOT DERMALON 10.	155,50
1265166	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, PHARMA OUEST, PLOT COMPRESSE. Matelas ou surmatelas PHARMA PLOT COMPRESSE.	155,50
1297841	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, PHARMA OUEST, PHARMA OCEANIS PUR.	155,50
1224138	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, PHARMA OUEST, OCEANIS DERMALON. Matelas ou surmatelas PHARMA OCEANIS DERMALON.	155,50

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en €)
1295960	Escarres, (sur)matelas en mousse, s/classe IA, PMT, SERENIS II	155,50
1256813	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, PROMOUSSE SA, MEDISOM DERMALON 10.	155,50
1287340	Escarres, (sur)matelas en mousse, s/classe IA, RECTICEL, MPE DERMALON.	155,50
1280065	Escarres, (sur)matelas en mousse, s/classe IA, RECTICEL, CONFORT MAPE.	155,50
1220028	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, SYST'AM, REF P102M. Matelas ou surmatelas POLYPLOT-POLYMAILLE, Réf. P102M.	155,50
1252689	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, SYST'AM, REF P101M. Matelas ou surmatelas POLYPLOT-POLYFILM, Réf. P101M.	155,50
1285111	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, SYST'AM, REF P141M. Matelas ou surmatelas POLYMULTI-POLYFILM, Réf. P141M.	155,50
1256428	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, TRAMICO, TRAMIPLEX. Matelas ou surmatelas TRAMIPLEX DERMALON 10.	155,50
1205425	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, TRAMICO, TRAMIPLEX COMPRIME. Matelas ou surmatelas TRAMIPLEX COMPRIME DERMALON 10.	155,50
1225273	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, TRECA, DERMOCONFORT.	155,50
1253677	Escarres (sur)matelas en mousse, s/classe IA, TRECA, DERMOCONFORT DERMALON.	155,50
	<i>b) Matelas ou surmatelas à eau</i>	
1290342	Escarres (sur)matelas à eau, s/classe IA, ASKLE, BULD'O.	66,32
1282006	Escarres (sur)matelas à eau, s/classe IA, ESCARIUS, PREVESCAR EAU.	66,32
1257296	Escarres (sur)matelas à eau, s/classe IA, PHARMA OUEST, PHARMA « O ». Matelas ou surmatelas TRAMIPLEX COMPRIME DERMALON 10. Société SOS MEDICAL.	66,32
1283537	Escarres (sur)matelas à eau, s/classe IA, SOS MEDICAL, MEDI SOINS.	66,32
	<i>c) Matelas ou surmatelas à pression alternée</i>	
1254984	Escarres (sur)matelas à pression alternée, s/classe IA, LDTF, BERCEADOR, BUL.	51,07
1297628	Escarres (sur)matelas à pression alternée, s/classe IA, LDTF, BERCEADOR, BUS.	51,07
1295374	Escarres (sur)matelas à pression alternée, s/classe IA, LDTF, BERCEADOR, BUI.	51,07
1280680	Escarres (sur)matelas à pression alternée, s/classe IA, ESCARIUS, PREVESCAR AIR.	51,07
1203113	Escarres (sur)matelas à pression alternée, s/classe IA, HUNTLEIGH, OPB2 FF. Matelas ou surmatelas HUNTLEIGH réf. OPB2 FF.	51,07
1215205	Escarres (sur)matelas à pression alternée, s/classe IA, PHARMA OUEST, AIR. Matelas ou surmatelas PHARMA AIR.	51,07
1252815	Escarres (sur)matelas à pression alternée, s/classe IA, PLEXUS, SYSTEME P-100.	51,07
	<i>d) Matelas ou surmatelas mixtes : en mousse et eau ou en mousse et air</i>	
1233433	Escarres (sur)matelas mixte, s/classe IA, ESCARIUS, HYDRESCARRE II.	123,48
1249517	Escarres (sur)matelas mixte, s/classe IA, PHARMA OUEST, PHARMA MOUSS'O I.	123,48
1284057	Escarres (sur)matelas mixte, s/classe IA, PHARMA OUEST, PHARMA MOUSS'O III.	123,48
	A2. Matelas ou surmatelas de classe IB	
	<i>a) Matelas ou surmatelas à air statique</i>	
1255506	Escarres (sur)matelas à air statique, s/classe IB, PMF, SOF.CARE, SCMU=SC 402.	169,52
1263351	Escarres (sur)matelas à air statique, s/classe IB, PMF, SOF.CARE, SCPU=SC 840.	169,52
1238896	Escarres (sur)matelas à air statique, s/classe IB, HOSPIDEX FRANCE, REPOSE.	169,52
	<i>b) Matelas ou surmatelas avec produits à forte viscosité ou en mousse et produits à forte viscosité</i>	
1259220	Escarres (sur)matelas, forte viscosité, s/classe IB, ESCARIUS, ELASTIL MOUSSE.	172,28
	<i>c) Matelas ou surmatelas en mousse structurée formés de modules amovibles de densité et/ou hauteur variable</i>	
1273065	Escarres (sur)matelas en mousse structurée, s/classe IB, ASKLE, EPSUS DERMALON. Matelas ou surmatelas EPSUS ZYPREX DERMALON.	221,05
1236696	Escarres (sur)matelas en mousse structurée, s/classe IB, ASKLE, EPSUS PUR. Matelas ou surmatelas EPSUS ZYPREX PUR.	221,05
1224233	Escarres (sur)matelas en mousse structurée, s/classe IB, CARPENTER, HTR. 16. Matelas ou surmatelas PREVENTIX MAT 4, avec housse HTR. 16.	221,05
1297427	Escarres (sur)matelas en mousse structurée, s/classe IB, CARPENTER, HPR. 03. Matelas ou surmatelas PREVENTIX MAT 4, avec housse HPR. 03.	221,05
1203290	Escarres (sur)matelas en mousse structurée, s/classe IB, ESCARIUS, VARIAPLOT. Matelas ou surmatelas VARIAPLOT GAUFRIER CLII DERMALON.	221,05
1225729	Escarres (sur)matelas en mousse structurée, s/classe IB, HILL-ROM, HOUSSE. Matelas ou surmatelas CLINIPLUS-CLINIHOUSSE.	221,05
1293932	Escarres (sur)matelas en mousse structurée, s/classe IB, HILL-ROM, ALESE. Matelas ou surmatelas CLINIPLUS-CLINIALESE.	221,05
1214269	Escarres (sur)matelas en mousse structurée, s/classe IB, HILL-ROM, II-ALESE. Matelas ou surmatelas CLINIPLUS II-CLINIALESE.	221,05
1232468	Escarres (sur)matelas en mousse structurée, s/classe IB, ARTOIS, POLYMOUSSE. Matelas ou surmatelas POLYMOUSSE DERMALON.	221,05
1228350	Escarres (sur)matelas en mousse structurée, s/classe IB, PHARMA OUEST, MOD I. Matelas ou surmatelas PHARMA MOD I.	221,05
1230624	Escarres (sur)matelas en mousse structurée, s/classe IB, PHARMA OUEST, MOD III. Matelas ou surmatelas PHARMA MOD III.	221,06
	<i>d) Matelas ou surmatelas en fibres siliconées</i>	
1224411	Escarres (sur)matelas en fibres siliconées, s/classe IB, ESCARIUS, SILCO.	198,18
1220034	Escarres (sur)matelas en fibres siliconées, s/classe IB, PHARMA OUEST, 11/10180. Matelas ou surmatelas PHARMA FIBRES, réf. 11/10180.	198,18
	B. – Matelas ou surmatelas de classe II	
	B1. Matelas ou surmatelas pneumatiques à cellules télescopiques	
1227770	Escarres (sur)matelas pneumatique, classe II, ROHO, MATTRESS. Matelas ou surmatelas ROHO MATTRESS.	403,10

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en €)
	B2. Matelas ou surmatelas en mousse viscoélastique dits « à mémoire de forme »	
1266421	Escarres (sur)matelas en mousse viscoélastique, classe II, ABC, MEM10. Matelas ou surmatelas AIRSOFT MEMOBA avec housse Bravo, réf. MEM 10.	328,53
1221536	Escarres (sur)matelas en mousse viscoélastique, classe II, ASKLE, ALOVA P-U. Matelas ou surmatelas ALOVA, avec drap-housse P-U.	328,53
1223423	Escarres (sur)matelas en mousse viscoélastique, classe II, ASKLE, ALOVA PROMUST. Matelas ou surmatelas ALOVA, avec housse PROMUST.	328,53
1251840	Escarres (sur)matelas en mousse viscoélastique, classe II, CARPENTER, CARGUM.	328,53
1294506	Escarres (sur)matelas en mousse viscoélastique, classe II, CARPENTER, CARGUM MIXT.	328,53
1216937	Escarres (sur)matelas en mousse viscoélastique, classe II, ESCARIUS, VISCO.	328,53
1216682	Escarres (sur)matelas en mousse viscoélastique, classe II, PHARMA OUEST, 17/17300. Matelas ou surmatelas PHARMA FORM, réf. 17/17300.	328,53
1269342	Escarres matelas en mousse viscoélastique, classe II, PHARMA OUEST, 17/17400. Matelas VITA FORM, réf. 17/17400.	328,53
1222808	Escarres (sur)matelas en mousse viscoélastique, classe II, SYST'AM, P 161 M.	328,53
1228917	Escarres (sur)matelas en mousse viscoélastique, classe II, TEMPUR, DISCOVERY.	328,53
	C. – Matelas de classe III	
	C1. Matelas en mousse multistrat	
1294570	Escarres matelas en mousse multistrat, classe III, A. BAUER, AIRSOFT DUO.	400,00
	D. – Accessoires de protection du matelas ou surmatelas	
1298119	Escarres, remplacement de la housse d'origine du (sur)matelas.	25,92
	I-1.1.3. Appareil modulaire de verticalisation	
1266846	Appareil modulaire de verticalisation, modèle enfant et adulte.	363,74
1238152	Appareil modulaire de verticalisation, jeu de roulettes, achat.	18,45
1207507	Appareil modulaire de verticalisation, appui frontal, achat.	35,06
	I-1.1.4. Cannes et béquilles	
1270463	Canne en bois verni, à l'achat.	6,1
1296787	Canne métallique réglable, avec appui antébrachial ou poignet en T, à l'achat.	12,2
1200764	Canne tripode ou quadripode réglable en hauteur, à l'achat.	12,65
1206880	Canne blanche pour aveugle, pliable ou non, à l'achat.	6,86
1261872	Béquilles d'aisselles réglables en hauteur, tout type, la paire, à l'achat.	18,29
	I-1.1.5. Coussins de série de positionnement des hanches et des genoux, pour patients polyhandicapés, en position allongée	
	Coussin standard	
1220471	Coussin de série de positionnement, standard, des hanches et des genoux.	173,79
	Coussin modulaire	
1269224	Coussin de série de positionnement, modulaire, des hanches et des genoux, base.	129,58
	Base du coussin modulaire	
1254895	Coussin de série de positionnement, modulaire, des hanches et des genoux, plot. Plot(s) pour coussin modulaire.	41,16
	I-1.1.6. Déambulateurs et prestation de livraison	
1285619	Déambulateur, achat.	53,81
1225646	Déambulateur, location hebdomadaire, < ou = 26 semaines.	2,21
1260418	Déambulateur, location hebdomadaire, > 26 semaines.	1,34
	I-1.1.7. Fauteuil roulant à la location et prestation de livraison	
1298680	VHP avec 1 accessoire, location hebdomadaire, < ou = 52 semaines.	16,45
1204800	VHP avec 2 accessoires, location hebdomadaire, < ou = 52 semaines.	21,3
1210917	VHP avec plus de 2 accessoires, location hebdomadaire, < ou = 52 semaines.	25,51
1255682	VHP avec 1 accessoire, location hebdomadaire, > 52 semaines.	10,12
1232988	VHP avec 2 accessoires, location hebdomadaire, > 52 semaines.	13,07
1240976	VHP avec plus de 2 accessoires, location hebdomadaire, > 52 semaines.	15,6
	I-1.1.8. Sièges pouvant être adaptés sur un châssis à roulettes	
1277270	Siège coquille de série, amovible, modèle simple.	269,46
1283365	Siège coquille de série, amovible, modèle avec cales et maintien autoaccrochables.	307,89
	Siège de série modulable et évolutif, adaptable aux mesures du patient	
1269336	Siège de série modulable et évolutif, tout modèle et adjonctions.	838,47
	Accessoires des sièges pouvant être adaptés sur un châssis à roulettes	
1279027	Accessoires de siège pour châssis à roulettes, pied support télescopique. Pied support télescopique avec cinq roulettes pivotantes et système de frein.	140,63

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en €)
1203248	Accessoires de siège pour châssis à roulettes, tablette amovible.	60,31
1201114	Accessoires de siège pour châssis à roulettes, repose-pieds réglable. Repose-pieds réglable avec coussins de protection.	84,02
	I-1.1.9. Appareils destinés au soulèvement du malade	
1273415	Potence de support ou de relèvement, location hebdomadaire, < ou = 65 semaines.	2,29
1201858	Potence de support ou de relèvement, location hebdomadaire, > ou = 66 semaines.	1,52
1231782	Soulève-malade, location hebdomadaire, < ou = 32 semaines.	17,53
1278654	Soulève-malade, location hebdomadaire, > 52 semaines.	10,82
1280533	Soulève-malade, achat des sangles.	48,30
	I-1.1.10. Appareils divers d'aide à la vie	
1211489	Appareil de soutien partiel de la tête.	171,51
1290916	Appareil de soutien partiel de la tête, remplacement du serre-tête.	24,39
1243302	Chaise percée avec accoudoirs et seau. Chaise percée avec accoudoirs, avec ou sans roulettes, avec ou sans repose-pieds, avec un seau.	102,62
1293955	Gants de cuir pour prothèse de main, la paire.	18,29
1222406	Gant sur mesure pour mutilation de main, en cuir, non fourré.	19,06
1246967	Gant sur mesure pour mutilation de main, en cuir, fourré.	25,92
1244589	Postiche pour homme ou femme.	76,22
1281202	Couteau, couteau-fourchette, pliants avec étui.	27,82
	I-1.2. APPAREILS ÉLECTRONIQUES CORRECTEURS DE SURDITÉ	
	I-1.2.1. Appareils électroniques correcteurs de surdité pour les patients non atteints de cécité et dont la perte auditive est inférieure ou égale à 70 db	
2351548	Audioprothèse, appareil de classe A, > ou = 20 ans.	299,57
2383933	Audioprothèse, appareil de classe B, > ou = 20 ans.	299,57
2369471	Audioprothèse, appareil de classe C, > ou = 20 ans.	399,42
2335791	Audioprothèse, appareil de classe D, > ou = 20 ans.	399,42
2346441	Audioprothèse, lunettes auditives, > ou = 20 ans.	199,71
2341449	Audioprothèse, boîtier avec ses accessoires, > ou = 20 ans.	199,71
	I-1.2.2. Appareils électroniques correcteurs de surdité pour les patients non atteints de cécité et dont la perte auditive est supérieure à 70 db	
2351548	Audioprothèse, appareil de classe A, > ou = 20 ans.	399,42
2383933	Audioprothèse, appareil de classe B, > ou = 20 ans.	399,42
2369471	Audioprothèse, appareil de classe C, > ou = 20 ans.	599,13
2335791	Audioprothèse, appareil de classe D, > ou = 20 ans.	599,13
2346441	Audioprothèse, lunettes auditives, > ou = 20 ans.	199,71
2341449	Audioprothèse, boîtier avec ses accessoires, > ou = 20 ans.	199,71
	I-1.3. VÉHICULES POUR HANDICAPÉS PHYSIQUES	
	I-1.3.1. Fauteuils roulants	
	1° Fauteuils roulants à propulsion manuelle	
	a) Fauteuils roulants à propulsion manuelle non pliants	
4101353	Non réversible, non inclinable.	394,6
4164566	Réversible, non inclinable.	426,69
4184899	Non réversible, inclinable.	439,48
4169670	Réversible, inclinable.	468,83
	b) Fauteuils roulants à propulsion manuelle pliants	
4107723	Non inclinable.	558,99
4118193	Inclinable.	603,65
4122473	Non inclinable, articulation médiane.	603,65
	c) Fauteuils roulants à propulsion manuelle pour activités physiques et sportives	
4179540	Activités physiques et sportives.	1117,98
	2° Fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique	
4111854	Non inclinable.	5405,62
4147668	inclinable.	5563,52
4130136	Assise adaptée, dossier réglable avec platines crantées.	6975,9
4122757	Assise adaptée, dossier réglable par vérin pneumatique.	7876,02
	3° Fauteuils roulants verticalisateurs	
4195615	Propulsion manuelle, verticalisation manuelle, usage des deux mains.	1559,84
4142530	Propulsion manuelle, verticalisation manuelle, usage d'une main.	2344,19
4183434	Propulsion manuelle, verticalisation électrique.	2425,05
4168966	Propulsion électrique, verticalisation électrique.	10374,96

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en €)
	I-1.3.2. Véhicules divers	
	1° Poussettes et fauteuils roulants à pousser	
4252810	Non réglable.	535,41
4263950	> = 16 ans, inclinable.	605,25
4233570	Châssis roulant.	395,74
	2° Tricycles à propulsion manuelle ou podale	
4222803	> = 38 cm.	946,76
	I-1.3.3. Options et accessoires applicables aux fauteuils roulants	
	1° Fauteuils roulants à propulsion manuelle	
4325302	Appui-tête.	63,41
4371408	Repose-jambe, repose-pied non articulé.	77,88
4342654	Repose-jambe, repose-pied articulé.	105,76
4327382	Gouttière.	119,39
4329040	Tablette complète.	76,84
4324739	Garde-robe complète.	103,49
4300348	Dispositif de propulsion par moteur électrique.	2187,03
4321630	Assistance électrique à la propulsion, MOBITEC.	2187,03
	2° Fauteuils roulants à propulsion manuelle pliants	
4375613	Toile, montants de dossiers complémentaires.	62,58
4375116	Coussin.	34,90
4371555	Système de conduite à double main courante.	271,23
4359293	Système de conduite à levier latéral.	428,84
	3° Fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique	
4308597	Déplacement de boîtier de commande standard.	35,71
4339681	Déplacement de boîtier de commande personnalisé.	714,26
	4° Fauteuils roulants à propulsion manuelle ou par moteur électrique	
4309674	Dispositif électrique de verticalisation.	865,20

I-2. Tarifs applicables aux aides techniques non inscrites dans la liste établie en application de l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en €)
	I-2.1. AIDES AUX SOINS ET À LA PROTECTION PERSONNELS	
	I-2.1.1. Aides à la protection portées sur le corps	
09.06.03	Aides à la protection de la tête.	50
	I-2.1.2. Aides à l'habillement et au déshabillage	
09.09.03	Aides permettant d'enfiler les chaussettes et les collants.	20
09.09.09	Porte-habits.	50
09.09.12	Tige ou crochets pour l'habillement et le déshabillage (y compris fermetures Eclair).	10
09.09.18	Tire-boutons.	10
	I-2.1.3. Aides à l'hygiène	
09.12.09	Abattants de w.-c.	50
09.12.12	Surélévateur de w.-c. (séparés).	50
09.12.15	Surélévateur de w.-c. (avec fixations rapportées).	50
09.12.18	Surélévateur de w.-c. (avec fixations intégrées).	50
09.12.24	Barres d'appui et/ou dossiers montés sur w.-c.	100
09.12.33	Bassins de lit.	20
09.12.36	Douchettes et séchoirs à air chaud adaptables aux toilettes.	800
09.27.09	Urinaux.	10
	I-2.1.4. Aides permettant de se laver, se baigner et se doucher	
09.33.03A	Fauteuil de douche.	500
09.33.03B	Tabouret de douche, dossiers et sièges de bain ou de douche.	100
09.33.03D	Planches pour le bain.	50
09.33.03E	Transat de bain.	500
12.36.15	Siège de bain élévateur.	700
09.33.06	Tapis de bain, tapis de douche et bandes antidérapantes.	10
09.33.12	Brancards, tables de douche et table à langer.	1 500

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en €)
09.33.27	Aides permettant de raccourcir la longueur ou la profondeur de la baignoire.	30
09.33.30	Gants de toilette, éponges et brosses avec support, poignée ou pince de fixation.	10
09.33.33	Porte-savon, support et distributeurs de savon.	10
09.33.36	Aides au séchage.	80
09.33.39	Aides pour flotter.	20
I-2.2. AIDES POUR LA MOBILITÉ PERSONNELLE		
I-2.2.1. Cyclomoteurs et motocyclettes		
12.16.06	Cyclomoteurs et motocyclettes à trois roues.	2 500
12.16.09	Cyclomoteurs et motocyclettes à quatre roues.	2 500
I-2.2.2. Cycles		
12.18.12	Trottinettes non motorisées, à propulsion monodopale.	200
I-2.2.3. Accessoires de fauteuils roulants		
12.24.21A	Accessoires pour fauteuil roulant manuel.	75 % du prix d'achat dans la limite du tarif applicable au fauteuil concerné.
12.24.21B	Accessoires pour fauteuil roulant électrique.	75 % du prix d'achat dans la limite du tarif applicable au fauteuil concerné.
I-2.2.4. Aides au transfert		
12.30.03	Planches de transfert et tapis glissants.	70
12.30.06	Disques de transfert.	70
12.30.12	Echelles de corde.	20
12.30.15	Ceinture de transfert et harnais.	70
I-2.2.5. Aides permettant de tourner		
12.33.03	Coussins permettant de rehausser et de tourner.	100
I-2.3. AIDES POUR LES ACTIVITÉS DOMESTIQUES		
I-2.3.1. Aides à la préparation de la nourriture et des boissons		
15.03.03	Aides pour peser et mesurer.	15
15.03.06	Aides pour couper, hacher et séparer.	15
15.03.09	Aides pour nettoyer et éplucher.	15
15.03.12	Aides pour faire de la pâtisserie.	15
15.03.18	Aides pour cuire et frire.	15
I-2.3.2. Aides pour manger et boire		
15.09.03	Aides pour servir les aliments et les boissons.	15
15.09.18	Assiettes.	15
15.09.27	Appareil pour manger.	2 000
I-2.4. AMÉNAGEMENTS ET ADAPTATIONS DES MAISONS ET AUTRES LIEUX		
I-2.4.1. Tables		
18.03.15	Tables de lits.	100
I-2.4.2. Mobilier d'assise (surcôté)		
18.09.06	Tabourets et sièges assis debout.	100
18.09.09	Sièges pour ankylosés de hanches.	600
18.09.12	Chaises et sièges avec un mécanisme pour aider à se lever et à s'asseoir.	500
18.09.27	Repose-jambes, tabourets et repose-pieds.	50
I-2.4.3. Aides pour régler la hauteur du mobilier		
18.15.03	Survélateurs de pieds de meubles.	30
18.15.06	Socles et supports à hauteur réglable.	1 000
18.15.09	Piedestaux, socles et supports à hauteur fixe.	100
18.30.15	Rampes portables.	300
I-2.4.4. Equipement de sécurité pour la maison et autres locaux		
18.33.12	Equipement de secours.	300
I-2.5. AIDES À LA COMMUNICATION, À L'INFORMATION ET À LA SIGNALISATION		
I-2.5.1. Aides optiques		
21.03.12	Loupe avec éclairage incorporé.	20
21.03.15	Loupes sans éclairage.	20

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en €)
21.03.33	Lunettes prismatiques (lunettes pour lire couché).	100
21.06.03	Systèmes vidéo agrandissant l'image.	2 000
21.06.06	Machines à lire.	2 000
21.06.09	Logiciels grossissants.	500
	I-2.5.2. Dispositifs de sortie pour ordinateurs, machine à écrire et équipement électronique	
21.10.09	Dispositifs pour synthèse vocale.	700
	I-2.5.3. Machines à écrire et de traitement de texte	
21.15.15	Machines à écrire électriques pour le braille.	400
	I-2.5.4. Aides pour dessiner et écrire	
21.24.06	Tableaux permettant d'écrire, de tracer et de dessiner.	100
21.24.19	Dispositifs électroniques portables de prise de notes pour les utilisateurs du braille.	2 800
	I-2.5.5. Aide à la lecture non optique	
21.27.03	Tourne-pages.	2 000
21.27.06	Chevalets de lecture et porte-livres.	100
	I-2.5.6. Téléphones et aides pour téléphoner	
21.36.10	Téléphones visuels et vidéophones.	600
21.36.12	Téléphones à amplificateurs de son et accessoires.	100
21.36.21	Amplificateurs pour combinés téléphoniques.	50
21.39.03	Ecouteurs.	40
21.39.12	Dispositifs de raccordement aux postes de radio et de télévision.	100
21.39.21	Amplificateurs et récepteurs en boucle et boucles.	150
21.39.27	Systèmes infrarouges.	150
	I-2.5.7. Aides à la communication face à face	
21.42.24	Logiciels permettant la communication face à face (y compris les « revues d'écran »).	600
	I-2.5.8. Systèmes d'alarme	
21.51.03	Systèmes personnels d'alarme d'urgence.	300
	I-2.6. AIDES À LA MANIPULATION DES PRODUITS ET DES BIENS	
	I-2.6.1. Aides pour compenser et/ou remplacer la fonction du bras et/ou de la main et/ou des doigts	
24.18.03	Aides à la préhension.	10
24.18.12	Supports.	100
24.18.15	Tiges de commande.	200
24.18.27	Supports d'avant-bras pour permettre des activités manuelles.	150
	I-2.6.2. Aides à la saisie à distance	
24.21.03	Pincés de préhension manuelles.	10
24.27.06	Tapis antidérapants.	10
	I-2.6.3. Aides pour porter et transporter	
24.36.03	Aides pour porter.	10
24.36.09	Bagages et chariots pour faire les courses (surcoût).	150
24.36.12	Chariots (surcoût).	100
	I-2.6.4. Autres	
	Autres aides techniques ne figurant pas dans la liste ci-dessus.	75 % du prix d'achat dans la limite du montant maximum attribuable mentionné à l'article R. 245-37 du code de l'action sociale et des familles.

II. – Tarifs applicables aux aménagements et frais pris en compte au titre de l'élément mentionné au 3° de l'article L. 245-3 du code de l'action sociale et des familles

II-1. Aménagement du logement et déménagement

II-1.1. Aménagement du logement

	NOMENCLATURE	TARIF
	Tranche de travaux prévus de 0 à 1 500 €.	100 %
	Tranche de travaux prévus au-delà de 1 500 €.	50 % dans la limite du montant maximum attribuable mentionné à l'article R. 245-37 du code de l'action sociale et des familles.

II-1.2. Déménagement

	NOMENCLATURE	TARIF (en €)
	Déménagement.	3 000

II-2. Aménagement du véhicule

	NOMENCLATURE	TARIF
	Tranche de travaux prévus de 0 à 1 500 €.	100 %
	Tranche de travaux prévus au-delà de 1 500 €.	75 % dans la limite du montant maximum attribuable mentionné à l'article R. 245-37 du code de l'action sociale et des familles.

II-3. Frais de transport

	NOMENCLATURE	TARIF
	Surcoûts liés au transport.	75 % des surcoûts dans la limite du montant maximum attribuable mentionné à l'article R. 245-37 du code de l'action sociale et des familles.

III. – Tarifs applicables aux charges prises en compte au titre de l'élément mentionné au 4° de l'article L. 245-3 du code de l'action sociale et des familles

III-1. Tarifs applicables aux charges spécifiques correspondant à des produits ou prestations par ailleurs inscrits dans la liste établie en application de l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en €)
	III-1.1. NUTRIMENTS POUR SUPPLÉMENTATION ORALE	
	A. – Nutriments du groupe I	
1102961	Nutriment, groupe I, ration > ou = 120 kcal et < 200 kcal, 1 ration.	0,84
1170632	Nutriment, groupe I, ration > ou = 120 kcal et < 200 kcal, 2 rations.	1,68
1109874	Nutriment, groupe I, ration > ou = 120 kcal et < 200 kcal, 4 rations.	3,36
1170661	Nutriment, groupe I, ration > ou = 120 kcal et < 200 kcal, 10 rations.	8,4
1125459	Nutriment, groupe I, ration > ou = 120 kcal et < 200 kcal, 12 rations.	10,08

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en €)
1176758	Nutriment, groupe I, ration > ou = 120 kcal et < 200 kcal, 13 rations.	10,92
1156201	Nutriment, groupe I, ration > ou = 120 kcal et < 200 kcal, 16 rations.	13,44
1117106	Nutriment, groupe I, ration > ou = 120 kcal et < 200 kcal, 17 rations.	14,28
1182240	Nutriment, groupe I, ration > ou = 120 kcal et < 200 kcal, 28 rations.	23,52
1153823	Nutriment, groupe I, ration > ou = 200 kcal et < 250 kcal, 1 ration.	1,4
1155489	Nutriment, groupe I, ration > ou = 200 kcal et < 250 kcal, 3 rations.	4,2
1136842	Nutriment, groupe I, ration > ou = 200 kcal et < 250 kcal, 4 rations.	5,6
1163201	Nutriment, groupe I, ration > ou = 200 kcal et < 250 kcal, 6 rations.	8,4
1108248	Nutriment, groupe I, ration > ou = 200 kcal et < 250 kcal, 8 rations.	11,2
1129144	Nutriment, groupe I, ration > ou = 250 kcal et < 300 kcal, 1 ration.	1,75
1185645	Nutriment, groupe I, ration > ou = 250 kcal et < 300 kcal, 3 rations.	5,25
1144698	Nutriment, groupe I, ration > ou = 250 kcal et < 300 kcal, 4 rations.	7
1174624	Nutriment, groupe I, ration > ou = 250 kcal et < 300 kcal, 6 rations.	10,5
1109928	Nutriment, groupe I, ration > ou = 250 kcal et < 300 kcal, 8 rations.	14
1126766	Nutriment, groupe I, ration > ou = 300 kcal et < 540 kcal, 1 ration.	2,1
1158370	Nutriment, groupe I, ration > ou = 300 kcal et < 540 kcal, 3 rations.	6,3
1141607	Nutriment, groupe I, ration > ou = 300 kcal et < 540 kcal, 4 rations.	8,4
1139510	Nutriment, groupe I, ration > ou = 300 kcal et < 540 kcal, 5 rations.	10,5
1165737	Nutriment, groupe I, ration > ou = 300 kcal et < 540 kcal, 6 rations.	12,6
1168345	Nutriment, groupe I, ration > ou = 300 kcal et < 540 kcal, 20 rations.	42
1187874	Nutriment, groupe I, ration > ou = 540 kcal, 1 ration.	3,79
1142854	Nutriment, groupe I, ration > ou = 540 kcal, 6 rations.	22,74
1161780	Nutriment, groupe I, ration > ou = 120 kcal et < 200 kcal, 15 rations.	12,6
<i>B. – Nutriments du groupe II</i>		
1179521	Nutriment, groupe II, ration > ou = 950 kcal et < 1 500 kcal.	1,88
1148845	Nutriment, groupe II, ration > ou = 1 500 kcal et < 8 500 kcal.	2,97
1126683	Nutriment, groupe II, ration > ou = 8 500 kcal.	16,85
<i>C. – Nutriments du groupe III</i>		
1154863	Nutriment, groupe III, ration > ou = 800 kcal et < 1 500 kcal.	7,14
1193768	Nutriment, groupe III, ration > ou = 1 500 kcal et < 1 700 kcal.	12,81
1103860	Nutriment, groupe III, ration > ou = 1 700 kcal et < 2 700 kcal.	14,51
1166843	Nutriment, groupe III, ration > ou = 2 700 kcal.	23,05
<i>D. – Nutriments du groupe IV</i>		
1195276	Nutriment, groupe IV, ration > ou = 120 kcal et < 200 kcal, 1 ration.	3,78
1154372	Nutriment, groupe IV, ration > ou = 120 kcal et < 200 kcal, 13 rations.	49,14
III.1.2. RÉPARATIONS		
III-1.2.1. Audioprothèse		
2340119	Audioprothèse, entretien et réparations, allocation forfaitaire annuelle.	73,18
III-1.2.2. Fauteuils roulants et autres véhicules pour personnes handicapées		
1° Réparations communes aux fauteuils roulants manuels		
4307824	VHP, propulsion manuelle, forfait annuel, réparation de roues. Quel que soit le nombre de roues, à concurrence de 74,82 €.	74,82
4302152	VHP, propulsion manuelle, forfait annuel, autres réparations dont sellerie.	102,39
2° Réparations pour fauteuils roulants à propulsion électrique, dispositif de propulsion par moteur électrique et dispositif d'assistance électrique à la propulsion		
4389845	VHP, propulsion électrique, forfait annuel, réparation de roues. Quel que soit le nombre de roues.	74,82
4348622	VHP, propulsion électrique, forfait annuel, hors roues et composants électriques.	102,39
4307994	VHP, propulsion électrique, forfait annuel, réparation composants électriques.	500,48
3° Réparations applicables aux véhicules divers		
Réparations applicables aux poussettes		
4326431	VHP, poussette, forfait annuel, réparation de roues.	74,82
4371704	VHP, poussette, forfait annuel, autres réparations dont sellerie.	102,39

III-2. *Tarifs applicables aux charges spécifiques correspondant à des produits ou prestations non inscrits dans la liste établie en application de l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale*

CODE	NOMENCLATURE	TARIF MENSUEL (en €)
	Protections absorbantes pour incontinence.	100
	Bavoires jetables.	50

CODE	NOMENCLATURE	TARIF MENSUEL (en €)
	Autres.	75 % du coût dans la limite du montant maximum attribuable mentionné à l'article R. 245-37 du code de l'action sociale et des familles.

III-3. *Tarifs applicables aux charges exceptionnelles correspondant à des produits ou prestations par ailleurs inscrits dans la liste établie en application de l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale*

CODE	NOMENCLATURE	TARIF (en €)
	III-3.1. RÉPARATIONS	
	III-3.1.1. <i>Lits médicaux</i>	
1239393	Lit médical, réparation du moteur électrique.	308,86
1224687	Lit médical, réparation de la télécommande.	45,74
	III-3.1.2. <i>Audioprothèse</i>	
2344100	Audioprothèse, entretien et réparations, écouteur.	10,64
2343856	Audioprothèse, entretien et réparations, microphone.	18,34
2352097	Audioprothèse, entretien et réparations, potentiomètre.	9,04
2349712	Audioprothèse, entretien et réparations, vibreur à conduction osseuse.	21,26
2312927	Audioprothèse, entretien et réparations, célicité, embout.	106,72
2357338	Audioprothèse, entretien et réparations, > ou = 20 ans, embout.	9,82

III-4. *Tarifs applicables aux charges exceptionnelles correspondant à des produits ou prestations non inscrits dans la liste établie en application de l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale*

	NOMENCLATURE	TARIF
	Charges exceptionnelles.	75 % du coût dans la limite du montant maximum attribuable mentionné à l'article R. 245-37 du code de l'action sociale et des familles.

IV. – **Tarif forfaitaire applicable aux aides animalières prises en compte au titre de l'élément mentionné au 5° de l'article L. 245-3 du code de l'action sociale et des familles**

	NOMENCLATURE	TARIF
	Aide animalière.	En cas de versement mensuel, tarif forfaitaire égal à 1/60 du montant maximum attribuable mentionné à l'article R. 245-37 du code de l'action sociale et des familles.